



This is a repository copy of *Le saint, le charpentier et le prêtre: l'Apparitio Sancti Vedasti et les élites dans la Francia du IXe siècle.*

White Rose Research Online URL for this paper:
<http://eprints.whiterose.ac.uk/109954/>

Version: Accepted Version

Book Section:

West, C. orcid.org/0000-0001-9134-261X (2015) Le saint, le charpentier et le prêtre: l'Apparitio Sancti Vedasti et les élites dans la Francia du IXe siècle. In: Jegou, L., Lienhard, T. and Schneider, J., (eds.) Faire lien: Aristocratie, réseaux et échanges compétitifs. Histoire ancienne et médiévale . Publications de la Sorbonne , pp. 237-245. ISBN 978-2-85944-890-5

© 2015 Publications de la Sorbonne. This is an author produced version of a chapter subsequently published in: Jegou et al (eds) Faire lien: Aristocratie, réseaux et échanges compétitifs. Uploaded with permission from the copyright holder.

Reuse

Items deposited in White Rose Research Online are protected by copyright, with all rights reserved unless indicated otherwise. They may be downloaded and/or printed for private study, or other acts as permitted by national copyright laws. The publisher or other rights holders may allow further reproduction and re-use of the full text version. This is indicated by the licence information on the White Rose Research Online record for the item.

Takedown

If you consider content in White Rose Research Online to be in breach of UK law, please notify us by emailing eprints@whiterose.ac.uk including the URL of the record and the reason for the withdrawal request.



eprints@whiterose.ac.uk
<https://eprints.whiterose.ac.uk/>

Le saint, le charpentier et le prêtre : l'Apparitio Sancti Vedasti et les élites dans la Francia du IX^e siècle

Les élites du monde franc, dont notre compréhension a été transformée profondément par l'œuvre de Régine Le Jan au moyen de monographies et de recherches à grande échelle, dépendent en grande partie du monde rural¹. Comment en aurait-il pu être autrement à une période de l'histoire où le secteur urbain ainsi que les échanges à longue distance jouent un rôle secondaire dans une économie massivement agraire ? De plus, l'absence d'impôt fiscal efficace signifie qu'en dépit de l'attraction culturelle et sociale intense que représente la cour royale, les réseaux aristocratiques doivent être fondés sur les relations de production agraire, lesquelles marquent la structure sociale entière.²

Conscients depuis longtemps de l'importance de ce lien, les historiens se sont traditionnellement satisfaits des concepts de propriété et catégories sociales pour l'expliquer. De cette vision ressort l'idée que les aristocrates contrôlaient des propriétés bien définies, habitées par des travailleurs formellement contraints de rendre des services de différents types. Cette interprétation est compatible, et même appuyée, par les principales sources du monde rural carolingien, telles que les chartes, les polyptyques, et, de plus en plus, par les découvertes archéologiques. Cependant, de nombreux historiens ont récemment critiqué ces preuves traditionnelles, soutenant que leur contenu a été conditionné par leur genre, leur fonction et leur contexte de préservation³. S'inspirer d'autres types

¹ Je suis très reconnaissant à Régine Le Jan d'avoir rendu possible un séjour de formation à Paris durant mon doctorat, et de m'avoir apporté ses encouragements et ses soutiens par la suite. Je remercie également Nicolas Schroeder pour ses commentaires concernant une version préliminaire de cet article ; les participants à la conférence donnée à Cambridge en 2008, organisée par le Professeur R. McKitterick, au cours de laquelle j'ai pu explorer ce texte pour la première fois ; Bernard Wilkin pour la traduction ; et Laurent Jegou pour son assistance éditoriale. Les notes ont été limitées au minimum pour privilégier le contenu du texte.

² M. INNES, « Framing the Carolingian Economy », *Journal of Agrarian Change* 9 (2009), p. 42-58.

³ Pour les archives, cf. M. COSTAMBEYS, M. INNES and S. MACLEAN, *Documentary Culture and the Laity in the Early Middle Ages*, Cambridge, 2013. Pour les polyptyques, cf. J.-P. DEVROEY, *Puissants et misérables : système social et monde paysan dans l'Europe des Francs (VI^e-IX^e siècles)*, Bruxelles, 2006, p. 592-599. Pour les preuves archéologiques, voir E. PEYTREMANN, *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IV^e au XII^e siècle*, St-Germain-en-Laye, 2003.

de sources pour étudier la relation entre élites et paysage a le potentiel d'offrir des perspectives alternatives, permettant ainsi d'enrichir notre connaissance des élites du IX^e siècle.

Ainsi, cette contribution étudie un texte singulier rédigé au milieu du IX^e siècle. Présenté dans les manuscrits comme une lettre (epistola), les Bollandistes le nomment l'Apparitio Sancti Vedasti (BHL 8512)⁴. D'une longueur de 1 500 mots, il relate la vision d'un charpentier, que l'auteur, le prêtre Hubert, semble avoir connu personnellement. Le charpentier, atteint d'une maladie grave, et même au seuil de la mort, est visité par saint Vaast. Hubert décrit comment le saint chargea le charpentier de livrer un certain nombre de messages, peu plaisants, à différents individus associés avec le village. Ce faisant, Hubert présente au lecteur la composition d'une communauté locale, montrant la position et l'interaction des différents groupes composant les élites.

Élites au village

Certaines de ces élites vivent au sein du village. Le plus important était Imbod, le prêtre local, qui était aussi à la tête d'une famille de prêtres, car il était oncle d'Hubert, l'auteur du texte. Un tel népotisme est courant dans le monde franc ; comme l'est la position centrale occupée par cette famille⁵. Riche, employant un certain nombre de travailleurs pour la récolte, qu'il a les moyens de payer, Imbod joue un rôle clé dans la politique du village. Un élément central de la vision du charpentier est une dispute récente concernant le droits du monastère de Saint-Vaast sur quelques dépendants qui se habitent au village, droits revendiqués par un certain groupe du villageois influents. Le conflit avait été réglé au moyen d'un serment, qui avait confirmé la défaite du monastère (un résultat rarement attesté dans les archives documentaires monastiques). En raison des fonctions liturgiques que sa position implique, la participation d'Imbod à ce serment a dû être sans aucun doute cruciale, ce que confirme le message que lui destine le saint. Saint Vaast accuse Imbod d'avoir participé au

⁴ La meilleure édition se trouve dans les AASS, Feb. I, ed. Henschen, p. 803-805. Une traduction complète en anglais est disponible à l'adresse www.history.dept.shef.ac.uk/translations/medieval/saint-vaast.

⁵ Sur les prêtres locaux, voir S. PATZOLD, « Bildung und Wissen einer lokalen Elite des Frühmittelalters : Das Beispiel der Landpfarrer im Frankenreich des 9.Jahrhunderts », dans La culture du haut moyen âge, une question d'élites ? F. BOUGARD, R. LE JAN et R. MCKITTERICK dir., Turnhout, 2009 (Haut Moyen Âge, 7), p. 377-391.

complot privant le monastère de ses droits en raison de ses liens avec un des hommes impliqués dans le conflit, nommé Jean, marié à sa propre nièce.

Oricus, le maire du village, également accusé de complicité dans cette affaire, est la cible de sévères reproches de la part du saint, bien qu'il n'ait pas lui-même bénéficié de l'opération. Nous percevons peut-être derrière cette hostilité l'image d'un homme qui agit comme négociateur local, qui ne fait pas partie du groupe ayant privé Saint-Vaast du contrôle des dépendants mais qui a néanmoins joué un rôle déterminant dans leur succès. Oricus correspond parfaitement à ce que nous savons du rôle de maire dans le monde franc : il est non seulement un représentant du seigneur mais également un dirigeant local⁶. Finalement, il nous faut prendre en compte ce groupe d'individus du village ayant participé, et bénéficié, à cette prestation de serment privant Saint-Vaast de ses dépendants. Le saint prend plaisir à expliquer comment leur chef, un homme nommé Ebruin, a perdu la vue d'un œil, en punition de ses actes, tandis que sa fille a été frappée de paralysie. La portée de la zone d'influence d'Ebruin n'est pas mentionnée, mais sa capacité à prendre contrôle des dépendants de Saint-Vaast au moyen d'une séance de justice locale suggère qu'il devait être une figure riche et influente au sein du village.

Si tous ces hommes peuvent nous apparaître comme de peu d'importance, il faut se remémorer qu'ils forment le sommet de la hiérarchie au sein de la communauté, un statut, dans une certaine mesure, défini de façon formelle et juridique. À la tête se trouve le maire et le prêtre, tous deux détenteurs de positions officielles ; au bas de l'échelle se situe ce groupe, de taille inconnue, des dépendants décrits comme vernaculi, familia et mancipa, revendiqués par le monastère et Ebruin, qu'Hubert ne se donne jamais la peine de mentionner plus en détail. Peut-être faut-il éviter de les catégoriser comme esclaves en raison de l'imprécision terminologique habituelle des récits hagiographiques. Néanmoins, leur subordination est déterminée par un serment solennel, prêté non par eux mais par des personnes de statut supérieur et incluant le maire et le prêtre, ce qui sous-entend que leur subordination prend ses racines dans des considérations juridiques, et non seulement pratiques et informelles.

Bien que les hiérarchies formelles soient importantes, d'autres éléments entrent en jeu dans la composition des forces sociales au sein du village. La

⁶ DEVROEY, Puissants et misérables, p. 492-497.

parenté, par exemple, est cruciale. Saint Vaast lui-même soutient le principe de l'unité familiale au travers de son intervention permettant au charpentier malade de retrouver suffisamment de force pour aller collecter du bois pour ses enfants (ce travail ne convient pas aux femmes). L'Apparitio insiste sur les liens affectifs et pratiques créés par le mariage, supposer que pratiques familiales attestées au sein des élites carolingiennes ont été transmises au reste de la société⁷. L'épouse anonyme du charpentier est dépeinte d'une façon qui aurait plu à Jonas d'Orléans. Affectueuse, obéissante et soucieuse, elle prend soin de son mari, observe le silence lorsqu'il est demandé, et se lamente en public pour le péril de son âme lorsqu'elle craint qu'il ne meure sans pénitence ou communion. Si la nature intime du mariage est ici illustrée, ses dimensions politiques sont aussi démontrées au travers des faveurs dont profite le mari de la nièce d'Imbod.

Les réseaux tentaculaires d'intimidation ont une nature plus informelle. Des hommes tels qu'Ebruin n'ont pas besoin d'une position officielle pour peser sur leur environnement, tandis que la marginalité du charpentier n'est pas seulement juste un reflet de sa pauvreté. Avant sa vision, il était taciturne, affligé d'un défaut de parole, et avait besoin d'assurance afin de calmer sa peur du prêtre, du seigneur et du juge. Seule la sainte intervention permet de changer sa diction (il parle désormais plus librement mais aussi plus correctement, recte) et transforme sa confiance et ses compétences sociales.

En fait, il n'y a pas d'opposition entre puissances formelles et informelles au village, mais plutôt une dynamique dialectique. De la même façon que le prêtre Imbod étaye sa position officielle grâce à sa parenté avec ses connections parentales à de puissantes familles, Ebruin manipule les procédures officielles de prestation du serment pour accroître son autorité et son influence aux dépens des intérêts externes. La structure sociale au sein de la communauté était déterminée, en d'autres mots, par une interaction entre l'officiel et le non-officiel.

Élites au dehors du village

De point de vue de la justice royale, aucun des individus mentionnés n'aurait été regardé comme appartenant aux élites. Les plus hautes autorités du village, tel Ebruin, auraient éventuellement été considérées comme pauperes dans le

⁷ Voir pour une étude panoramique R. LE JAN, *Famille et pouvoir dans le monde franc (VII^e-X^e siècle): Essai d'Anthropologie Sociale*, Paris, 1995.

langage capitulaire, mais il est plus probable qu'elles auraient été tout simplement ignorées⁸. Cependant, saint Vaast véhicule également un message pour un membre incontestable d'élite franc avec le titre de seigneur du village (*dominus villae*) : Adalgis, qui succéda à un certain Eccard dans ce rôle. Selon le saint, cet Eccard avait été une figure de la cour qui a bénéficié des faveurs du roi, qu'il a perdu ultérieurement, ainsi que tous ses biens dont le village, en raison de la colère de saint Vaast. Il est également décrit comme ayant subi une blessure lors d'un entraînement à cheval (*equestris ludus*), une activité caractéristique de la vie aristocratique. On peut tenter d'identifier Eccard et Adalgis avec d'autres personnages du même nom, grâce à d'autres sources contemporaines du règne de Louis le Pieux et Charles le Chauve⁹.

Une autre figure, plus importante pour la vie quotidienne du village, est le juge (*judex*). Le poste était occupé, au moment où Hubert écrit, par un homme nommé Winfrid, qui succéda à Gilbert. Étrangement, Winfrid n'est pas directement impliqué dans l'affaire des dépendants de Saint-Vaast, mais il semble avoir imposé des amendes judiciaires. Saint Vaast l'avertit de ne pas tourmenter les villageois (*familia*), lui faisant craindre le sort réservé à son prédécesseur Gilbert, qui a subi une blessure similaire à ce qu'avait reçue Eccard. Plus précisément, on lit que Winfrid ait condamné Ebruin à une amende de onze deniers, ce qui témoigne d'une intéressante interaction entre différentes élites. La somme peu importante demandée semble confirmer la faible portée sociale d'Ebruin, mais démontre aussi l'étendue de l'autorité de Winfrid au sein du village. Cette autorité ne dérive pas du *dominus villae*. Winfrid n'est jamais précisément identifié comme étant l'agent d'Adalgis, et le lien qu'établit le texte entre lui et son prédécesseur Gilbert plutôt qu'avec les *domini* suggère qu'il est effectivement indépendant d'Adalgis. Il se peut que Winfrid soit une autorité publique locale tel qu'on rencontre parfois ailleurs dans le monde carolingien, travaillant sous la supervision de ceux qui revendiquent le contrôle du territoire – une figure qui devient difficile à identifier dans l'Europe postcarolingienne¹⁰.

⁸ R. LE JAN HENNEBICQUE, « 'Pauperes' et 'paupertas' aux IX^e et X^e siècles », *Revue du Nord*, 50 (1968), p. 169-187.

⁹ Ph. DEPREUX, *Prosopographie de l'entourage de Louis le Pieux*, Sigmaringen, 1997, p. 414 ; *Recueil des Actes de Charles II le Chauve, roi de France*, G. TESSIER éd., Paris, 1943-1955, no. 223 (860).

¹⁰ L. FELLER, « Les hiérarchies dans le monde rural du haut Moyen Âge : statuts, fortunes et fonctions », dans *Hiérarchie et stratification sociale dans l'Occident médiéval (400-1100)*, F. BOUGARD, D. IOGNA-PRAT et R. LE JAN dir., Turnhout, 2009 (Haut Moyen Âge, 6), p. 257-276.

Les domini villae occupent un rôle différent. Aucune indication ne montre qu'ils vivent dans le village, ou même qu'ils l'ont visités, et la facilité avec laquelle Eccard perd le contrôle sur la communauté après sa disgrâce suggère que les liens qui les unissent sont ténus. En parlant de leur autorité, Hubert évite ostensiblement la terminologie juridique romaine de propriété, préférant associer à dominus le verbe praeesse, « être en charge ». La villa règle ses affaires, comme le montre le serment, et Saint-Vaast y possède ses propres biens, entièrement indépendants. Dans l'ensemble, les avantages que les domini retirent de cette villa ne sont pas très clairs. Le récit nous apprend que le charpentier doit une servitium indéfinie pour sa tenure (mansus), probablement à Adalgis ; il est peut-être plus utile de concevoir ce servitium comme tribut que comme loyer ou rente. Eccard et Adalgis semblent exercer un vague et instable contrôle politique, un peu inférieur à celle qui s'exerce sur un manoir seigneurial classique¹¹. Il faut se demander si les douzaines de chartes carolingiennes qui nous sont parvenues, et qui transfèrent des villages à des aristocrates tels que Eccard et Adalgis témoignent de réalités différentes ou si elles expriment en termes juridiques (et de manière moins claire ?) la réalité présentée par Hubert

Les dynamiques de transformation

Un autre aristocrate est impliqué dans la vie du village, qui occupe une place plus central encore qu'Eccard et Adalgis à la narration d'Hubert : Vaast lui-même. Bien qu'il soit mort depuis 300 ans, l'influence du saint est plus forte que jamais, en raison de l'énorme puissance culturelle et politique du riche monastère dédié à sa mémoire. L'auteur de notre texte, Hubert, s'avère déterminant dans la relation entre saint et village. En dépit du fait qu'il espère succéder à son oncle Imbod – une succession entamée comme en témoigne sa responsabilité pastorale – le texte d'Hubert est étonnamment critique à l'encontre d'un homme qu'il considère comme moralement compromis. Ses sympathies penchent plutôt du côté du monastère. Des écrivains du XVIII^e siècle ont supposé qu'Hubert était un moine du monastère mais aucune source contemporaine ne permet conforter cette supposition, et le texte de son Apparitio

La collection de Saint-Vaast contemporaine d'Haimin inclut une référence à un homme aveuglé par un jugement légal séculier : peut-être le travail d'un autre judex ?

¹¹ Cf. les commentaires de J.P. DEVROEY et N. SCHROEDER, « Beyond royal estates and monasteries : landownership in the early medieval Ardennes », *Early Medieval Europe*, 20 (2012), p. 39-69.

rend cette affirmation peu crédible, en raison des attaches rurales d'Hubert, qui remplit des tâches pastorales routinières et communique avec le monastère par écrit¹².

Il est probable que la nature des relations entre Hubert et Saint-Vaast est soit principalement, ou à ses débuts, basée sur l'éducation. Le texte d'Hubert, dédié au fameux écolâtre (*praeceptor*) de Saint-Vaast Haimin, pourrait bien être une preuve du rôle des monastères dans la formation des prêtres ruraux de la région, comme il a souvent été suspecté pour la Francia carolingienne¹³. Néanmoins, si Hubert s'être rapproché du monastère pour des raisons d'éducation, il espère plus des avantages d'une association avec l'abbaye, en sa qualité de futur prêtre de village. En plus de ses autres messages, Saint-Vaast met aimablement en œuvre un plan d'améliorations locales, incluant la construction d'un four à chaux, le remplacement du toit de l'église et exerce des pressions sur des villageois anonymes pour terminer un autre projet de construction. Hubert a assez de tact pour ne pas entrer dans le détail, mais son récit laisse clairement supposer un appui financier du monastère, et même une contribution plus importante destinée à réaliser des projets permettant de renforcer son propre statut au sein du village. Si Imbod a mis en place une stratégie sociale de contacts avec les réseaux internes du village, son neveu et présumé successeur, que ce soit en raison d'une plus grande ambition ou en réaction à un changement de circonstances, se définit comme médiateur avec les forces extérieures, dans le cas présent un monastère tout proche¹⁴.

Le prêtre et le monastère espèrent tout deux bénéficier de cette relation. Le texte d'Hubert est, après tout, conçu pour attester de la puissance du saint dans cette localité aussi sûrement que les chartes dans un cartulaire l'auraient fait, et le monastère prend soin de préserver son travail. La plus ancienne version du

¹² La nécrologie du XVIII^e presume qu'Hubert est un ancien du monastère mais sans certitude ni preuve : « non infundate credatur ». Voir *Nécrologe de l'Abbaye de St Vaast d'Arras*, E. VAN DRIVAL éd., Arras, 1878, p. 5-6.

¹³ Sur Haimin, cf. *Clavis Scriptorum Latinorum Medii Aevi*, vol 3, Faof-Hilduin, M.-H. JULLIEN éd., Turnhout, 2010, p. 263. Sur l'éducation des prêtres, cf. C. VAN RHIJN, « Priests and the Carolingian reforms: the bottlenecks of local correctio », dans *Texts and Identities in the early Middle Ages*, R. CORRADINI et alii éd., Vienne, 2006, p. 219-237.

¹⁴ L'ouvrage de référence pour les prêtres locaux comme médiateurs est R. I. MOORE, « Family, Community and Cult on the eve of the Gregorian Reform », *Transactions of the Royal Historical Society*, 30 (1980), p. 49-69.

manuscrit d'Hubert est un somptueux codex du XI^e siècle dans le style franco-saxon, copié et orné de rouge, de vert et de jaune par un scribe de Saint-Vaast nommé Albert. Il doit être comparé à d'autres manuscrits hagiographiques, tout aussi splendides, créés en concurrence dans des monastères voisins¹⁵. Il est néanmoins possible que ce dossier remonte au IX^e siècle, comme les autres dossiers hagiographiques compilés à l'époque et qui regroupent vitae, miracula et d'autres matériaux similaires¹⁶.

Saint-Vaast n'était pas à ce moment donné la force dominante de la communauté : c'était Adalgis, le dominus villae. L'église du village n'est pas non plus l'œuvre du monastère, car elle a été construite par un certain Herrard, par ailleurs inconnu mais probablement une personnalité locale, et en outre, rien n'indique qu'en tant que prêtre, Imbod ait des obligations au monastère. Cependant, Saint-Vaast y exerce tout de même une certaine influence grâce à la possession des terres, et le texte d'Hubert suggère le désir du monastère d'y agrandir sa sphère d'influence. Le charpentier, contacté par le saint, ne doit plus travailler pour le service de qui que ce soit. Si Adalgis refuse de céder son bien au monastère dans le cadre d'une restitution, le paysan était tenu de la quitter et de vivre d'aumônes fournies par l'église comme bénéficiaire de la matricule (matricularius)¹⁷.

Étant donné l'importance du prêtre au sein du village, l'alliance, dont Hubert est bénéficiaire, risque de provoquer une présence croissante du monastère – contrepartie pratique à la présence spirituelle du saint – aux dépens du lointain domini et des élites locales du village, qui sont les cibles principales du message de Saint Vaast. Si Adalgis tombe en disgrâce, ce qui semble probable vu l'insécurité des élites vivant à la cour carolingienne, le monastère sera en bonne position pour intervenir, bien que nous ne sachions pas si la chose s'est réellement produite. Le village n'est pas nommé dans le texte, et un cahier

¹⁵ Le manuscrit est Arras, Médiathèque municipale, MS 734. Voir B. ABOU-EL HAJJ, *The Medieval Cult of the Saints: formations and transformations*, Cambridge, 1997. Sur le style franco-saxon, cf. Fl. MÜTHERICH, *Die karolingische Miniaturen*, Vol. VII : *Die frankosächsische Schule*, Wiesbaden, 2009.

¹⁶ Cf. J.-C. POULIN, « Les libelli dans l'édition hagiographique avant le XII^e siècle », dans *Livrets, collections et textes : études sur la tradition hagiographique latine*, M. HEINZELMANN dir., Ostfildern, 2006, p. 15-193.

¹⁷ Pour les matricularii du IX^e siècle, cf. *De Presbiteris criminosis : ein Memorandum Erzbischofs Hinkmars von Reims über straffällige Kleriker*, G. SCHMITZ éd., Hanovre, 2004, p. 39-40.

curieusement manquant dans la chronique de Saint-Vaast, combiné avec la perte d'autres sources, rend l'histoire du monastère entre 840 et 870, précisément la période qui nous intéresse ici, particulièrement obscure. Cependant, il ne serait pas surprenant que le village anonyme figure dans la liste de ceux que contrôle le monastère dans la chartre de Charles le Chauve de 867¹⁸.

Conclusion

Le nom du charpentier, comme Hubert nous l'apprend, est Dagobert. Il n'est pas courant qu'un paysan porte un nom royal, mais ce n'est pas sans précédent¹⁹. Cependant, il n'est pas impossible que le nom, comme d'autres détails du récit, ait été inventé par Hubert. L'hagiographie, comme genre littéraire, n'est pas restreinte par les mêmes attentes que la rédaction de chartes, l'histoire, ou la compilation de polyptiques : ses prétentions à la vérité sont d'une autre nature²⁰. Peut-être Dagobert le charpentier n'a-t-il jamais vu saint Vaast ; peut-être n'a-t-il jamais existé. Cependant, l'intérêt du texte d'Hubert ne réside pas dans l'exactitude des détails. Ce qui en fait un récit remarquable est, a contrario des autres textes sur la vie rurale de l'époque, le fait que l'auteur provienne non de l'extérieur, mais de l'intérieur de la communauté.

En combinant la plausibilité de l'hagiographie avec une perspective de prêtre du village, nous sommes confrontés à un texte qui montre de façon pratique comment la puissance aristocratique est exercée au plus bas niveau de l'échelle sociale en Francia du Nord. Il transcrit une séparation marquée entre le Reichsaristokratie, qui va et vient en fonction des variations de politique à la cour, et les autorités judiciaires qui sont plus présentes à l'échelle locale, et démontre également comment ces pouvoirs se superposent au sein d'une communauté rurale qui continue à fonctionner en ses propres termes, formée par des coalitions d'intérêt construites sur la richesse, les positions et la parenté, les

¹⁸ Recueil des Actes de Charles II le Chauve, roi de France, G. TESSIER, no.304.

¹⁹ Voir R. LE JAN, « Entre maîtres et dépendants : réflexions sur la famille paysanne en Lotharingie, aux IX^e et X^e siècles », dans *Campagnes médiévales : l'homme et son espace. Études offertes à Robert Fossier*, Paris, 1995, 277-296.

²⁰ Pour les collections de miracles, voir H.W. GOETZ, « Wunderberichte im 9. Jahrhundert. Ein Beitrag zum literarischen Genus der frühmittelalterlichen Mirakelsammlungen », dans *Mirakel im Mittelalter. Konzeptionen - Erscheinungsformen - Deutungen*, M. HEINZELMANN, K. HERBERS et D.R. BAUER dir., Stuttgart, 2002 (Beiträge zur Hagiographie 3), p. 180-226. Il faut mentionner aussi ici pour l'hagiographie de la région Ch. MERIAUX, *Gallia irradiata : saints et sanctuaires dans le nord de la Gaule du haut Moyen Âge*, Stuttgart, 2006.

élites nichées au sein des élites. Des modes de pouvoir informels coexistent à tous les niveaux avec des mécanismes plus formels. Mais le texte suggère également comment des formes de contrôles plus efficaces et durables peuvent être développées grâce à la collaboration avec des agents locaux. Nous voyons non seulement des structures mais également des dynamiques au travail, les relations à l'intérieur de la communauté villageoise évoluent et s'adaptent aux changements pour s'intégrer dans le monde franc.

Hubert nous offre l'image d'une société franque qui n'est ni homogène ni fragmentée, mais plutôt enchevêtrée. Les rois et les charpentiers occupent différents niveaux d'existence, mais sont tout de même connectés par des réseaux de communication et de puissance, que contrôlent les élites dans et au dehors du village. L'Apparitio, qui soulève de nombreuses interrogations, complète mais aussi met à l'épreuve l'impression laissée par des sources traditionnelles, et, de ce fait, enrichit notre compréhension de la relation entre aristocratie et sociétés rurales locales. Le prêtre Hubert limite son écrit à un saint particulier et un village précis, mais offre finalement bien plus à son lecteur.